

# Expériences des exercices de "survie"

Autor(en): **Chouet, Jean-François**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **128 (1983)**

Heft 5

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344524>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Expériences des exercices de «survie»

par le major EMG Jean-François Chouet

Depuis une petite dizaine d'années, certaines écoles – écoles d'officiers en particulier – voire certains cours de troupe ont inscrit à leur programme des exercices communément appelés de «survie», mais dont le titre officiel est «exercice d'endurance». L'exécution de ces exercices en assez grand nombre, et dans des régions fort différentes, permet aujourd'hui de faire état de certaines expériences et de fixer quelques règles relatives à la conception, au montage et à la direction de ces épreuves. C'est dans cet ordre que nous aborderons ce thème, après un bref rappel historique.

## I. D'où proviennent les exercices d'endurance ?

A l'origine de l'introduction de ces exercices dans notre armée, il faut voir les stages effectués par un certain nombre d'instructeurs, d'infanterie notamment, dans des centres étrangers de formation commando. Plusieurs officiers ont fréquenté, dans les années soixante-dix, le centre de Montlouis en France; la Bundeswehr possède une école équivalente à laquelle des sous-officiers instructeurs ont été envoyés à la même période. De plus, certains reçurent une formation semblable, aux Etats-Unis.

Dans tous les cas, il s'agit d'un entraînement particulièrement dur

comparé aux exercices que nous réalisons en Suisse. Aussi est-il assez logique que, à leur retour, ceux qui avaient vécu une telle expérience et qui, comme on dit, «en avaient bavé», songent à faire bénéficier notre instruction de la formation qu'ils avaient reçue. Ils le firent d'abord en rédigeant des articles dans des organes tels que la Revue Militaire Suisse, puis même en établissant à l'usage interne de leur école des documents de travail où se reflétaient pour l'essentiel les techniques étrangères.

Toutefois, les conditions de base que nous connaissons en Suisse diffèrent énormément de celles que connaît l'étranger. Nous aurons l'occasion d'y revenir en détail, mais il faut déjà noter que les différences principales résident dans le terrain, le peuplement, les moyens disponibles et, last but not least, la troupe exercée. Ce qui fait que nos exercices d'endurance, s'ils présentent certaines analogies, sont cependant éloignés du modèle original.

## II. La conception de l'exercice

Comme tout exercice, celui-ci doit être conçu en fonction de certains buts; il implique des choix en matière de durée et de terrain; il est subordonné, enfin, aux moyens disponibles et aux indispensables mesures de

sécurité. Examinons ces éléments dans l'ordre.

### 1. Les buts à atteindre

Les objectifs poursuivis peuvent différer selon la troupe engagée. L'exercice d'endurance d'une école d'officiers devra tendre à ce que chaque aspirant ait l'occasion de conduire, de commander, d'organiser. Il sera monté en conséquence. Un exercice semblable à l'école de recrues et au cours de répétition n'impliquera cet effort sur la conduite que chez les cadres. L'initiative de la troupe, moins évidente que dans une école d'officiers, devra faire l'objet d'un accent particulier.

Néanmoins, quelle que soit la formation exercée, certains buts peuvent être fixés *a priori*. Mentionnons ici les principaux :

- Il s'agit d'abord d'apprendre et de maîtriser les techniques de la vie rustique. Il importe, dans tous les domaines, de se contenter d'un minimum de moyens et, dans ce cadre, de réaliser un maximum de confort permettant non seulement la survie, mais aussi et surtout le maintien de l'aptitude au combat. Il faut donc apprendre à tirer parti de tout, qu'il s'agisse d'une subsistance chichement distribuée, des éléments naturels (reconnaître, par exemple, certains végétaux comestibles comme la dent-de-lion ou les mûres sauvages), des cours d'eau, du bois mort, de la nature du sol (plus il est tendre et mieux on dort).

En bref, en visant de façon prioritaire le maintien de l'aptitude au combat, on vise aussi à rapprocher l'homme de la nature et à lui réapprendre à s'entendre avec elle.

- Second objectif, la maîtrise du combat de nuit. Par quoi il faut entendre non seulement le coup de feu le moment venu, mais aussi l'exploration (diurne éventuellement, si la couverture du terrain le permet), le déplacement de nuit, le regroupement après l'action, la soustraction aux poursuites adverses.
- L'exercice d'endurance vise ensuite à accroître la résistance à la fatigue (on dort peu, par petites tranches et dans un confort très relatif), à la faim (les calories sont calculées au plus près et leur distribution irrégulière) et à la tension (l'ennemi peut surgir à tout moment, les renseignements sont fragmentaires ou même inexistantes, les missions arrivent à un rythme haché).

L'objectif général de l'exercice repose sur la conjonction de ces trois catégories de buts : survivre, combattre de nuit, tenir le coup face aux tensions créées. On pourrait résumer le comportement attendu de la troupe par ces quatre impératifs :

- a) *Méfiez-vous!*
- b) *Disparaissez!*
- c) *N'agissez qu'à coup sûr!*
- d) *Veillez à votre confort : ça peut durer!*

## 2. Choisir la durée

L'adversaire principal de la troupe exercée – celui qui permettra le mieux à la direction de l'exercice de juger des facultés de cette troupe – est sans conteste la fatigue. Or, bien évidemment, celle-ci n'apparaît qu'après un certain temps. On peut admettre que, même s'il ne dort que très peu et doit exécuter de longues marches d'approche ou d'infiltration, le détachement de guérilla est relativement frais et dispos durant les 48 premières heures de l'opération. La fatigue-obstacle n'intervient qu'après trois ou quatre jours. Ce qui conduit à une durée d'exercice de l'ordre de grandeur d'une semaine complète. Sur cette base, on constate immédiatement qu'un tel exercice est relativement aisé à programmer dans une école d'aspirants; il l'est déjà moins dans une école de recrues, moins encore dans un cours de répétition. Il est pratiquement exclu dans les cours de complément. Si des impératifs devaient exiger que l'exercice ne se déroule, par exemple que sur quatre ou cinq jours, il y aurait lieu alors de le faire débiter immédiatement après l'activité précédente, sans pause ni sommeil entre deux. Si l'exercice est placé en début de semaine, il débute à la rentrée du congé. A défaut de quoi, il perd une part essentielle de sa substance.

## 3. Le choix du terrain

Le détachement de guérilla fait l'apprentissage de la solitude. Nous y

reviendrons en parlant du rôle de la direction de l'exercice. Pour l'heure, il s'agit de trouver un secteur peu habité. Nul n'ignore à quel point cela peut être difficile dans notre pays. Et l'on trouve là l'un des principaux obstacles à la réalisation d'opérations semblables à celles que peuvent monter les Français, les Allemands ou les Américains. Parsemé comme il l'est de fermes habitées (où l'on est toujours prêt à offrir le thé-rhum aux militaires de passage), de villages et de magasins, notre territoire n'offre que peu de possibilités répondant véritablement aux exigences d'isolement posées. Les Alpes, parfois les Préalpes, présentent en certains secteurs les conditions requises. Le massif du Napf, par exemple, se prête bien à de tels exercices, de même qu'en certaines régions, la chaîne du Jura. On trouvera également quelques possibilités dans le Gibloux, sur les contreforts du Moléson ou même dans les bois du Jorat, à condition toutefois que les effectifs exercés n'excèdent pas celui d'une petite compagnie.

Dans tous les cas, il faudra retenir comme critère de choix :

- l'absence d'habitations dans le secteur d'engagement et sur les itinéraires de déplacement;
- la présence de forêts suffisamment étendues pour permettre de vivre sans être remarqué;
- la présence d'itinéraires secondaires permettant, par exemple, de réaliser des embuscades ou des coups de

main sans perturber (et sans être gêné par) le trafic civil;

- en montagne ou dans le Jura, la présence d'itinéraires ouverts aux véhicules pour des raisons de sécurité; cela vaut, bien entendu, pour la période hivernale. Mais elle est longue...

Déterminé grosso modo sur la carte, le terrain, on s'en rend déjà compte, devra absolument être reconnu avant d'aller plus loin dans la conception de l'exercice. Il déterminera, en particulier, le type des actions de combat dont celui-ci sera émaillé.

#### 4. Les moyens disponibles

C'est principalement des moyens à disposition de la direction de l'exercice qu'il s'agit ici. En effet, les moyens de la troupe doivent nécessairement demeurer rudimentaires. Outre l'équipement personnel, il peut être utile de munir, selon les conditions, les détachements de quelques paires de skis, d'un ou deux vélos, d'un armement collectif réduit ou encore de munitions de marquage ou de manipulation nécessaires. Pas de problème, donc, jusque-là.

La complexité de l'opération ainsi que le terrain sur lequel elle se déroule dépendent dans une importante mesure des moyens dont dispose le directeur d'exercice

- en personnel;
- en capacité de transport terrestre et aérien;
- en transmission.

Indiquons quelques ordres de grandeur pour un exercice qui engage l'effectif d'une compagnie.

*Dans le domaine du personnel*, le directeur d'exercice doit pouvoir compter sur une infrastructure de PC (garde, plantons de téléphone, réserve de chauffeurs) d'une dizaine d'hommes avec un chef. L'arbitrage nécessite une équipe de deux officiers par détachement (= section) engagé de manière à pouvoir assurer, si besoin est, une permanence de 24 heures sur 24. A cela s'ajoute le personnel sanitaire (1 médecin accompagné de 2 ou 3 sanitaires constituent le minimum) et le personnel de transport.

*La capacité de transport* influe directement sur le secteur de l'exercice et sur l'ampleur géographique que l'on peut lui donner. En outre, il ne faut pas perdre de vue que le *plastron*, généralement appelé à s'engager successivement contre les différents détachements, doit être mobile et doit être souvent appelé à se scinder en deux ou trois groupes. Une certaine autonomie de mouvement doit donc lui être assurée.

L'intervention de l'hélicoptère, soit pour observer le comportement de la troupe, soit pour assurer son ravitaillement soit encore pour des raisons de sécurité, peut être indispensable, selon le secteur envisagé.

*En matière de transmission*, il importe de disposer des moyens nécessaires à un réseau de sécurité permettant à la troupe exercée de signaler sans délai tout accident. De plus, il faut

souvent coordonner certaines actions au niveau de la direction de l'exercice, comme par exemple la mise en route d'une colonne de véhicules contre laquelle est tendue une embuscade. La direction de l'exercice doit, à cet effet, pouvoir compter sur l'appui d'un chef de transmission et des moyens nécessaires pour garantir l'efficacité des liaisons durant toute la durée de l'opération.

### **5. Mesures de sécurité**

L'exercice d'endurance implique un certain isolement, la dispersion des éléments engagés, le mouvement par les couverts, l'action de nuit, le tout dans des conditions chaque jour plus difficiles en raison de la fatigue et de la faim. Il importe donc de respecter quelques mesures de sécurité, en plus de celles qui s'appliquent normalement à l'usage des armes et engins divers. La permanence des liaisons et celle du service sanitaire avec les moyens de transport adéquats dans le secteur d'engagement est une condition de base. A cela s'ajoute que, tout en se montrant le moins possible, le dispositif de direction et d'arbitrage soit permanent, à tout le moins durant les phases actives que sont les coups de main ou embuscades et les mouvements.

Mais les mesures de sécurité – fait particulier aux exercices d'endurance – concernent aussi l'alimentation. Outre le calcul des calories par un spécialiste (en fonction des efforts exigés), il faut émettre des ordres

concernant le recours aux ressources naturelles. La cueillette de champignons doit être interdite ou, tout le moins, soumise au contrôle d'un spécialiste. Il en va de même pour les baies sauvages dont certaines peuvent provoquer un empoisonnement.

En outre, la mise à mort de poulets ou de moutons, pratiquée lors des premiers exercices d'endurance, a déclenché l'ire teintée d'antimilitarisme primaire de certains amis des animaux. Lors même qu'un tel apprentissage ne serait pas sans utilité, il convient d'y renoncer par mesure de sécurité à l'égard de sociétés et d'organes de presse qui ne manqueraient pas d'en tirer profit contre notre préparation à la guerre, fût-elle de guérilla...

## **II. Le montage de l'exercice**

Sur la base de la conception largement évoquée ci-dessus, examinons, dans l'ordre chronologique, les différentes phases du montage proprement dit de l'opération.

1. Dans une première phase, il s'agit de déterminer le secteur dévolu à l'exercice et de le reconnaître, afin d'examiner quelles actions pourront être menées et quels déplacements effectués. Actions et déplacements étant, par principe, réalisés de nuit, une information des éventuels habitants du secteur devra être assurée.
2. Sur la base du secteur de la durée de l'exercice il faut ensuite déterminer les actions et mouvements nocturnes, en tenant compte, une fois

encore, de la nature des itinéraires empruntés.

3. Cela posé, un cadre tactique doit être mis en place, qui justifie l'ensemble de l'opération. A ce propos, on retiendra les règles suivantes:
  - la formation exercée agit dans un secteur largement contrôlé par l'adversaire. A tout le moins celui-ci maîtrise-t-il le trafic sur les axes les plus importants;
  - la formation exercée ne dispose d'aucun moyen de prendre contact avec le commandant dont elle dépend. Celui-ci seul (direction de l'exercice) dispose de l'initiative dans ce domaine. Ainsi sont garanties l'incertitude et la surprise;
  - tout en étant le même pour les différents détachements, le cadre tactique devra laisser à chacun d'entre eux le sentiment qu'il est seul – ou, au minimum, totalement indépendant des autres – dans le secteur d'engagement.
4. Sur la base du cadre tactique, il y a lieu de prévoir dans le détail le déroulement des différentes actions à mener. Cela en particulier pour préparer et ordonner l'engagement de l'indispensable plastron. Tour à tour, celui-ci sera appelé à s'infiltrer dans les secteurs de repos ou les bases d'attaque, à garder un «PC» que les détachements doivent mettre hors d'état d'agir, ou encore à convoier matériel et munitions dont le scénario prévoit qu'ils tomberont dans une embuscade.
5. Les éléments précités permettent de déterminer ensuite les besoins en matériel (armement, matériel de génie), en munition et en subsistance nécessaires pour les différentes phases de l'exercice. Ces moyens peuvent être remis, pour une part, en début d'exercice. Mais il faut prévoir ravitaillement et évacuation en cours de route, par le moyen de «boîtes aux lettres» mortes ou occupées afin de maintenir l'incertitude et l'effet de surprise. Ainsi un détachement peut-il partir chargé «comme un baudet», mais se voir retirer au fur et à mesure ce qui ne lui est plus nécessaire. L'inverse est également réalisable, de même qu'une conjonction des deux méthodes.
6. Tout cela posé, reste à établir le scénario, véritable colonne vertébrale de l'exercice. Celui-ci comporte les activités prévues de la troupe engagées, l'activité du plastron et celle de la direction de l'exercice. Il met au point l'organisation des transmissions, des transports, du service sanitaire et fixe les rapports que le directeur doit, quotidiennement, tenir avec ses collaborateurs.

De toutes les activités préparatoires, il est hors de doute que l'établissement du scénario est la principale, dans la mesure où elle permet de passer en revue toutes les autres et d'éliminer, cas échéant, lacunes et frictions éventuelles.

7. L'exercice ne se termine pas avec l'arrivée au stationnement. Il faut, dans le plan horaire et dans l'engagement des collaborateurs de la direction de l'exercice, tenir compte d'une importante phase de contrôle et de rétablissement. Si les hommes ont peu été ménagés, il en va de même de leur équipement comme de leur matériel collectif. En outre, c'est un élément important d'éducation que d'exiger, même après un effort long et souvent pénible, qu'avant toute autre activité, la troupe se remette en état de partir et de combattre.

Il importe que cette phase finale soit supérieurement organisée, de manière simple, rationnelle, et qui permette un contrôle approfondi de la présence et de l'état de l'équipement.

8. Pour que l'exercice ait sa valeur, il faut veiller à conserver le secret durant toute la phase préparatoire. A cet effet, les préparatifs à long terme (reconnaitances, établissement du concept) seront le fait d'un minimum de personnes et l'on repoussera le plus loin possible l'orientation des collaborateurs et, bien entendu, des exécutants.

Si l'on envisage de reprendre le canevas d'un exercice déjà joué lors d'une précédente école, il est indispensable d'y insérer quelques modifications, et cela si possible dans la phase initiale de manière à créer l'incertitude.

### **III. La direction de l'exercice**

La durée relativement courte des exercices d'endurance déploie quelques effets sur la façon dont il faut les diriger. Il s'agit, en effet, de concilier une certaine dureté physique et morale (faim, efforts, isolement, incertitude) avec la nécessité de transmettre aux exécutants (en particulier lorsqu'il s'agit d'aspirants) un certain nombre de connaissances et de techniques.

Il en résulte que la direction de l'exercice doit être à la fois omniprésente et invisible. L'arbitre du détachement doit faire preuve de souplesse en intervenant à bon escient, en se gardant bien d'intervenir dans d'autres cas.

A la fin de l'exercice, la troupe engagée doit non seulement avoir éprouvé son endurance et fait reculer ce qu'elle croyait être ses limites, mais encore avoir accumulé un certain bagage technique dans de nombreux domaines. Du montage des tentes à celui de l'embuscade, de l'entretien du feu au mouvement silencieux de nuit, il est indispensable que chacun, dans la troupe comme chez les cadres, ait appris, fait des progrès dans le domaine de l'instruction de combat.

Enfin, la direction de l'exercice est grevée de la servitude de la sécurité. Il est indispensable que toutes les 24 heures, le médecin fasse la « tournée des popotes » et se rende compte de l'état physique et psychique de la troupe. Ces tournées n'ont certes pas l'apparence de visites des malades;



elles sont néanmoins une importante source de renseignements pour le directeur d'exercice qui peut faire son profit de l'avis pertinent du médecin. Aussi est-il nécessaire que celui-ci ait correctement assimilé les buts de l'exercice et en saisisse tout le sens.

#### **IV. Remarques finales**

L'exercice d'endurance en est aussi un pour ceux qui le dirigent. La préparation d'un tel exercice s'étend

sur 4 à 6 semaines, nécessite un gros travail de contact, de coordination, de reconnaissance et de contrôle. Dans la phase d'exécution, les arbitres ne dorment guère plus que les exécutants, souvent même nettement moins.

Cette somme de «frais fixes» ne se justifie que si, a posteriori, l'exercice s'est révélé profitable.

Une chose est certaine: il laisse, dans la mémoire de ceux qui y ont participé, un souvenir indélébile.

J.-F. C.

*L'égalisation des matériels fera de plus en plus dépendre la victoire de la supériorité physique, morale et intellectuelle de la troupe et des cadres.*

MAJOR EDDY BAUER